

Rapport d'activités 2005-2006 de la section Inria du SNCS

L'essentiel de nos activités se font à l'Inria en commun avec le SNTRS/CGT et parfois avec le Sgen/CFDT.

Réunions direction/syndicats

Durant cette période, il y a eu un certain nombre de réunions direction/syndicats:

- Deux réunions ont été consacrées aux primes en général et à l'ISFIC (Indemnité spécifique pour fonction d'intérêt collectif). L'Inria affiche une volonté d'introduire une part grandissante de "mérite" dans l'attribution des primes. Les 3 syndicats de l'INRIA, bien qu'ayant des approches différentes sur les primes, se retrouvent pour demander que les primes restent affectées à des fonctions plutôt qu'à des personnes et qu'à minima les motifs d'attribution ou de modulation des primes soient explicitement notifiés aux intéressés, ce qui n'est pas le cas actuellement.
- Une autre réunion a été consacrée à l'élaboration des règles d'attribution des Autorisations Spéciales d'Absence (ASA) pour les organisations syndicales. L'attribution se fait sur un critère prenant en compte la représentativité des organisations syndicales aux élections du CTP et des CAP. La direction de l'Inria demande que ces ASA soient pour l'essentiel réparties a priori. Nous avons tenté d'obtenir une répartition plus flexible permettant d'attribuer des autorisations d'absence à tel ou tel selon les cas. Dans l'état actuel, nous n'utilisons que très peu des ASA qui nous ont été attribuées.
- Un trop grand nombre de réunions ont aussi été consacrées à la préparation administrative des différentes élections dûe à l'accumulation d'erreurs dans les documents et les listes fournies par l'administration.

Contrat quadriennal 2006-2009

Ce contrat quadriennal engagé par la nouvelle direction est censé être la mise en oeuvre du plan stratégique 2004-2007, signé en 2003 contre l'avis de tous les représentants élus des personnels au CTP.. Il rajoute à tous les aspects néfastes de ce plan stratégique la mise en oeuvre à tout va de tous les dispositifs prévus dans la loi, dite "Pacte", sur la recherche : incitations à faire de plus en plus de demandes de financement auprès de l'ANR (Agence Nationale de la Recherche), de projets européens, de participations aux pôles dits "RTRA" (Réseaux Thématiques de Recherche Avancée) qui ouvrent sans retour une brèche vers la privatisation de la recherche. Au CTP et au CA de décembre 2006, les élus SCNS se sont opposés à la mise en place de ce contrat quadriennal.

Le laboratoire Microsoft-Inria

À l'annonce par la presse de la signature imminente d'un accord de collaboration dans un laboratoire commun entre Microsoft et l'Inria, la section SNCS de l'Inria a fait une lettre ouverte à la direction pour mettre en avant les dangers liés non seulement à l'appropriation par cette entreprise multinationale des résultats de la recherche publique française, en fermant les logiciels, mais aussi à l'indépendance de la France en termes de logiciels, ce coup de pub de Microsoft étant à l'évidence lié à la loi sur les brevets logiciels qui était alors (avril 2005) en discussion au parlement européen.

Le SNCS de l'Inria participe activement à l'action sociale avec 3 élus au conseil d'administration de l'Agos (Association pour la Gestion des Oeuvres Sociales), dont le président Thierry Despeyroux. Les trois autres élus ont été présentés par le SNTRS (le SGEN ne participe pas à l'action sociale depuis de nombreuses années).

Sur la période couverte par ce rapport d'activités, l'intervention de nouveaux responsables de l'administration désireux de reprendre le contrôle d'une partie de l'action sociale a sensiblement compliqué le travail des élus et mobilisé notre énergie pour défendre notre indépendance d'orientation dans le respect des lois. Dans cette action, faute de garder un minimum de liberté d'orientation, les élus ont décidé de rendre la gestion de la restauration à la direction.

Par ailleurs, au prétexte de se focaliser sur "le coeur du métier" mais surtout pour récupérer des postes de fonctionnaires, la direction de l'Inria a décidé de sous-traiter la restauration de l'unité de recherche de Rocquencourt. Pourtant ce restaurant auto-géré fonctionnant avec du personnel INRIA et géré par l'Agos fournissait une prestation de qualité largement reconnue (une pétition à l'initiative du SNCS et du SNTRS a recueilli plus de 400 signature en un midi sur 450 couverts). Malgré de nombreuses actions du personnel, dont l'organisation d'une « journée de réflexion sur l'avenir de l'Inria (!), selon les personnels », la direction est restée sur ces positions.

Élections des représentants du personnel

Signalons en préambule que le SNCS de l'Inria ne syndique pas les ITA de l'institut, alors que le Sgen a toujours syndiqué et représenté l'ensemble des personnels et que le SNTRS commence à syndiquer quelques chercheurs.

Commission d'évaluation, collège chercheurs, juin 2005

Inscrits: 831

Votants: 332 (40%)

SNCS/FSU: 155 (48% et 6 élus)

SGEN/CFDT: 170 (52% et 6 élus)

Comité technique paritaire, mai 2006

Inscrits (tous collèges confondus): 1521

Votants: 603 (41%)

SNCS/FSU: 143 (25% et 2 sièges)

SNTRS/CGT: 205 (35% et 4 sièges)

SGEN/CFDT: 232 (40% et 4 sièges)

Conseil d'administration, collège chercheurs, novembre 2006

Inscrits: 453

Votants: 234 (51,66%)

SNCS/FSU : 108 (48% et 1 élus)

SGEN/CFDT : 117 (52% et 1 élus)

Élus SNCS : Christine Eisenbeis (Futurs), suppléant Serge Steer (Rocquencourt)

Conseil Scientifique collège chercheurs, novembre 2006

Inscrits: 453

Votants: 234 (51,66%)

SNCS/FSU : 123 (54% et 2 élus)

SGEN/CFDT : 104 (46% et 1 élu)

Élus SNCS : Paul-Louis George (Rocquencourt), Benjamin Werner (Futurs),
suppléants: Jacques Henry (Futurs), Guy Fayolle (Rocquencourt)

Deux syndiqués SNCS sont aussi élus au bureau de l'Association de
Gestion des Oeuvres Sociales (Agos).